

Initiatives ministérielles

exclus du système de sécurité sociale que le gouvernement offre aux Canadiens depuis une centaine d'années.

Nous devons veiller à ce que le système soit ouvert, accessible et prêt à ouvrir des possibilités à ceux qui veulent en profiter. Par ailleurs, je vais examiner la situation globale en ce qui concerne les possibilités qui s'ouvrent à nous en tant que pays.

Jetons un coup-d'oeil sur les autres programmes. Je voulais citer quelques chiffres. En 1993, nous avons dépensé environ 33,7 milliards de dollars au titre de l'assurance-chômage. En 1972, cette dépense avoisinait les trois milliards de dollars. Étant donné que nous avons dépensé davantage en 1993, on pourrait croire que la situation du chômage s'est améliorée. Autrement dit, les chômeurs devraient être moins nombreux.

Malheureusement, les données sur le chômage ne se sont pas améliorées depuis les années 50. Elles ont même reculé. Dans les années 50, le nombre des chômeurs au Canada variait entre 4 et 5 p. 100. Le fait est que, malheureusement, dans les années 90, le taux de chômage est supérieur à 10 p. 100 de la population. Et ce nombre ne comprend pas les assistés sociaux.

Il nous faut donc travailler plus fort et mieux. J'ai mentionné que 33 p. 100 de nos jeunes ne terminent pas leurs études secondaires, que 38 p. 100 de la population est analphabète et que, pendant ce temps, notre monde évolue. Comme mon collègue de l'Atlantique le sait, autrefois, pour trouver l'argent nécessaire au financement de nos programmes sociaux, il suffisait de prendre une pelle rétrocaveuse, de creuser pour extraire de l'or, des métaux ou d'autres matières brutes, puis de vendre le tout. Ce n'était pas compliqué. On pouvait aussi prendre une scie mécanique pour abattre quelques arbres dont on vendait le bois. C'était facile. Enfin, on pouvait encore pêcher le poisson.

• (1630)

Les ressources halieutiques s'épuisent et nos ressources forestières, ainsi que nos matières premières, sont de moins en moins abondantes. Même en vendant toutes nos matières premières, nous ne pouvons soutenir le type de dépenses effectuées par notre gouvernement et les gouvernements antérieurs. C'est pourquoi nous devons procéder un peu différemment.

Selon une étude menée par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration au cours des trois dernières années, en l'an 2000, environ 67 p. 100 de tous les emplois au Canada exigeront au moins une 13^e année. Lorsqu'on examine la situation actuelle, on s'aperçoit que nous ne serons pas en mesure de rattraper notre retard. Nous devons adopter l'approche audacieuse que propose le ministre du Développement des ressources humaines. C'est ce que feront le ministre des Finances, lorsqu'il présentera son budget en février prochain, ainsi que les ministres de l'Industrie, du Commerce international et de la Santé.

Nous devons nous pencher sur la façon dont nous agissons. C'est pourquoi le ministre des Affaires intergouvernementales s'est lancé dans une énorme entreprise qui consiste à examiner les programmes qu'offre le gouvernement et à déterminer s'ils ne pourraient pas être pris en charge par une autre organisation

ou un autre niveau de gouvernement. Nous verrons alors ce que nous pouvons faire, en tant que gouvernement fédéral, et ce qui peut être confié aux gouvernements provinciaux et municipaux ou à des organismes ou sociétés d'État. En fin de compte, par cet examen, le gouvernement sera plus efficace, plus dynamique, plus progressiste et plus confiant dans l'avenir. Il pourra aller de l'avant en ayant une plus grande marge de manoeuvre.

Nous n'abandonnerons jamais nos programmes sociaux. Le gouvernement libéral respectera toujours son engagement à l'égard de ceux qui ont besoin d'aide et de soutien. Nous ne renoncerons jamais à notre rôle à cet égard. Cependant, il faut examiner les programmes pour voir s'ils répondent encore aux besoins actuels. Je vais vous donner certains exemples.

Même si nous consacrons 34 milliards de dollars environ à l'assurance-chômage et aux programmes sociaux, il est incroyable de constater qu'il y a encore 1,3 million d'enfants qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté. On retrouve encore au Canada un grand nombre de mères seules qui ne peuvent trouver un emploi et qui sont incapables de joindre les deux bouts sans un réseau d'aide sociale. Elles ne sont pas en mesure d'obtenir l'éducation nécessaire pour faire vivre leurs enfants et améliorer leur sort.

Je ne doute pas un seul instant que nous ayons besoin d'un examen qui, comme le ministre du Développement des ressources humaines l'a dit, sera efficace, abordable et équitable. Je suis vivement intéressé par les aspects de la proposition du ministre qui portent particulièrement sur les garderies et sur la pauvreté chez les enfants.

Au Canada, environ 450 000 familles monoparentales bénéficient de l'aide sociale; sur ce nombre, 90 p. 100 sont dirigées par des femmes qui pourraient travailler si elles disposaient de services de soutien convenables comme des garderies. Mais plutôt que d'aider les mères seules et leurs enfants à se sortir du piège de l'aide sociale, le système fait en sorte que le pourcentage de mères seules qui sont sur le marché du travail diminue au lieu d'augmenter. Le problème, c'est que les garderies de bonne qualité sont coûteuses ou inexistantes.

La plupart des parents occupent des emplois rémunérés. En 1993, 63 p. 100 des femmes ayant des enfants de moins de six ans étaient sur le marché du travail, alors que ce pourcentage s'élevait à 47 p. 100 en 1981 et à 35,5 p. 100 en 1976. Or, malgré cette hausse, les places dans des garderies accréditées sont limitées. Seulement 28 p. 100 des enfants de six ans ou moins dont les parents travaillent fréquentent ces garderies. Je suis certain que beaucoup de députés éprouvent des difficultés de ce genre ou connaissent des gens qui sont dans cette situation.

• (1635)

Il est possible que la pénurie de garderies abordables empêche des parents, surtout des parents seuls, d'intégrer le marché du travail. De plus, l'absence d'arrangements souples comme le travail partagé et les semaines de travail comprimées fait en sorte que les parents qui travaillent ont du mal à trouver un équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales. On pour-